



ACTION A1 : PROTOCOLES ET PHASE TEST



Objectifs : *Définir, formaliser et valider collectivement, par un comité scientifique et technique local et international, les protocoles de réalisation des opérations d'étude et de contrôle des prédateurs introduits, action prioritaire pour la conservation des pétrels endémiques.*

Méthodes :

Deux objectifs principaux : Répondre à la réglementation et définir, puis valider les protocoles de contrôle des prédateurs.

Adapter la réglementation aux conditions locales

Cette partie concerne les aspects réglementaires du contrôle des prédateurs introduits. La mise en place de cette action préparatoire bénéficie déjà d'une expérience acquise par la SEOR et le Parc national dans le cadre du LIFE+ CAP DOM, sur la dératisation en milieu naturel dans la réserve de la Roche Écrite. De plus, une étude de perception sociale sur les aspects "rats et dératisation" a déjà été lancée par le Parc national. Cette étude réalisée par le laboratoire des sciences humaines et sociales de l'université du Tampon fournira des résultats finaux en juin 2014. Cette partie sera aussi complétée par une étude de l'acceptation et de la perception sociales des actions de lutte pour la préservation des pétrels (action A8). L'aspect réglementaire sera pris en compte dans l'action A2, permettant aux personnels impliqués dans les actions de contrôle des prédateurs d'être légalement autorisés à effectuer le travail de capture. Deux protocoles (contrôle des rats et des chats) qui seront développés dans l'action C1 nécessitent des études préparatoires et de répondre à la réglementation actuelle, et d'essayer de faire évoluer certaines réglementations pour optimiser les actions de contrôle des prédateurs introduits.

Ainsi, deux groupes de travail seront créés :

=> Création d'un groupe de travail sur la dispersion de biocide par voie aérienne

Méthode jamais réalisée à La Réunion. Ce projet vise à lever certains freins et permettre l'acceptation sociale. En plus des paramètres environnementaux, une dimension sociale a bien été prise en compte afin d'éviter les conflits avec les politiques, gestionnaires et usagers des territoires concernés et pouvoir les gérer au mieux.

=> Création d'un groupe de travail sur la réglementation concernant les chats errants en milieu naturel

L'objectif de cette action est de proposer qu'un arrêté préfectoral soit pris pour permettre l'euthanasie sur place et sans délai des chats capturés à l'intérieur et à proximité des colonies de pétrels. Cela réduira le stress de l'animal au minimum.

Définir et valider les protocoles de contrôle des prédateurs

En parallèle de la partie précédente, une action visant à définir et valider collégialement, par un groupe d'experts, des protocoles de contrôle et de suivi des prédateurs introduits sera mise en place. Cette action permettra la définition et l'organisation d'un comité technique: "Contrôle des prédateurs en milieu naturel isolé", réunissant des experts locaux (bénéficiaires associés et acteurs locaux) et internationaux. Ce travail s'effectuera lors d'un atelier de travail (workshop) de trois jours permettant la définition et la validation des protocoles. Le séminaire réunira au moins 12 personnes, dont 4 experts extérieurs, spécialistes de cette thématique, et se déroulera comme suit dans le dernier trimestre 2015 : création d'un groupe de travail sur les protocoles d'études, visite de terrain et définition et validation de ces protocoles d'études.

Avantage de l'action :

En plus de se situer dans des lieux très reculés et difficiles d'accès, les sites d'étude de ce projet se situent dans le coeur du Parc National De La Réunion, dans des zones à fortes protections (APPB, ZNIEFF, Patrimoine mondial de l'UNESCO), très réglementées. Les actions de conservation proposées dans ce projet touchent des thématiques sensibles, principalement la lutte contre les prédateurs introduits (chats et rats). Les méthodes efficaces et reconnues nécessitent l'utilisation de biocide pour les rats, et de piège pour capturer les chats. Tous ces aspects sont soumis à des réglementations très particulières, en plus de la perception et d'une acceptation sociale délicates. D'un point de vue réglementaire, il est indispensable que nos actions soient **légales et transparentes**. Faire évoluer la réglementation sur les méthodes de luttés et sur le statut des chats dans le coeur du Parc National de La Réunion, permettra d'**optimiser le contrôle des prédateurs**, en **diminuant les coûts** et en **traitant des surfaces plus grandes**.

Actuellement, la législation permet la capture des chats errants avec une cage piège, relevé toutes les 24 h, et de ramener le chat aux services communaux compétents (fourrières) les plus proches. Dans notre situation, où les pièges sont disposés à un minimum de 4h de marche, cela contraint grandement l'efficacité des actions. L'action expérimentale de dératisation par voie aérienne permettra de faire accepter ce protocole par les acteurs, gestionnaires, et la population locale. Cette phase expérimentale est indispensable au projet, mais surtout à l'avenir de contrôle des espèces exotiques envahissantes (principalement les rats) sur l'île de La Réunion. Cette nouvelle méthode de dispersion par voie aérienne utilisant très peu de biocide, permettrait d'**effectuer des actions de contrôle contre les prédateurs introduits plus régulièrement, sur de plus vastes surfaces et à moindre coût**.

Les résultats attendus sont :

- La **définition et validation des protocoles de contrôle des prédateurs introduits** adaptés lors d'un séminaire de travail avec les acteurs et des experts nationaux et internationaux
- **Acceptation sociale et lancement d'une phase expérimentation** d'une nouvelle méthode de contrôle des rats par voie aérienne
- **Répondre à la réglementation** et bénéficier de l'acceptation de nos actions par le plus grand nombre
- **Promulguer un arrêté préfectoral** permettant l'euthanasie sans délai des chats errants capturés dans les zones isolées
- **Rapport d'étude** permettant de répondre aux inquiétudes des acteurs sur la méthodologie de dératisation par voie aérienne



Pour plus d'infos : Cellule LIFE+ Pétrels

258 rue de la République, La Plaine Des Palmistes, Reunion

02 62 90 11 35 / 06 93 93 52 44 - 06 93 88 99 23

lifepetrels@reunion-parcnational.fr / www.petrels.re

Suivez toutes nos actions en direct sur notre page Facebook : LIFE+ Pétrels

<https://www.facebook.com/LIFE-P%C3%A9trels-490787174418528/>



SEOR

